

SUITE DES NEGOCIATIONS SALARIALES 2006**La négociation officielle**

Lors de la deuxième réunion de négociation du 29 novembre, la direction a présenté de nouvelles propositions. Mais peu de chemin a été parcouru et on est loin du compte.

Pour les ingénieurs et cadres :

Prime de 6% versée en janvier sur la base du salaire de janvier 2006.

Budget complémentaire de 0.3%

3% en en AI avec une garantie d'un mini de 1% pour ceux qui en auront.

La faible proportion de cadres n'ayant pas d'augmentation auront une perte sèche au niveau de leur salaire et devront se contenter d'une prime. Pour SUD cela est inadmissible et nous amène à quelques remarques:

- Pour les non augmentés, nous pensons qu'une sanction pécuniaire n'est pas de nature à résoudre les problèmes qui ont conduit à cette situation. Le dialogue constructif devrait permettre de trouver des solutions mieux adaptées.

- Il nous paraît normal qu'un effort particulier soit fait en faveur des jeunes embauchés (niveau 1 ou 2) compte tenu des salaires d'embauche plutôt faibles.

- Les propositions de la direction restent encore en dessous des revendications exprimées en réunion et par tract par les organisations syndicales y compris par celles qui avaient signé un accord en 2005.

Pour les non-cadres :

AG : 0.8% en janvier et 0.6% en septembre (hors ancienneté : 0.2%)

AI : 1.4% en juillet

Budget complémentaire de 0.3%

Quelques remarques:

- Les propositions de la direction sont bien en dessous de nos revendications!

- La direction aurait pu appliquer l'accord qu'elle avait négocié en 2005 avec les signataires puisque aujourd'hui elle se dit désolée de la pauvreté des mesures octroyées !

- M.Luciani dit en réunion s'intéresser à la situation des plus bas salaires. Surprenant et

contradictoire quand on étudie ses propositions. En effet l'éventail des salaires s'élargit. Une augmentation générale uniforme d'un niveau décent pour tous permettrait un début de rattrapage des bas salaires.

Commentaire SUD :

Face à une opposition syndicale divisée, la direction impose sa politique salariale. Les bas salaires ne seront pas à la fête l'année prochaine!!!

Une deuxième négociation !

Il y a la négociation officielle et les autres. . .

Le 9 novembre, à sa demande, nous avons rencontré M.Luciani pour faire un bilan concernant la politique salariale 2005 et préparer la négociation pour 2006. Ce fût l'occasion de lui exprimer notre refus de négocier en dehors de réunions officielles. Il avait pris acte! Le message était clair et sans équivoque.

Ceci n'a pas empêché notre DRH de provoquer des réunions bilatérales (le 7 décembre pour SUD), avec chaque organisation syndicale, pour discuter en comité restreint.

Par courrier, nous avons décliné l'invitation et motivé notre refus en lui rappelant nos échanges du 9 novembre. (voir au dos)

La direction cherche à obtenir au plus tôt un pseudo accord sur la politique salariale 2006 et ceci par des méthodes contestables

Souhaite-t-elle toujours « négocier » uniquement avec ses partenaires favoris ?

Les circonstances du calendrier seraient-elles tout particulièrement favorables à ces grandes manœuvres ?

Oublie-t-elle le conflit de 2004 et l'échec de 2005 ?

Une inter syndicale morte dans l'œuf ?

Certaines organisations étant restées sourdes, une intersyndicale s'est tenue le 5 décembre entre la CFDT, CGT et SUD. Celle-ci avait pour but de présenter des revendications communes face à la direction.

Malheureusement, celles-ci n'ont pu aboutir.

Les autres organisations ont décidé de participer

aux réunions bilatérales proposées par la direction. Par conséquent:

La CFDT, participera à la réunion bilatérale et proposera ses revendications.

La CGT, participera à cette réunion bilatérale afin d'aborder d'autres sujets, entre autres....

SUD, comme indiqué précédemment, s'oppose à des rencontres bilatérales pour négocier la politique salariale. Nous n'accepterons pas cette pratique qui consiste à désolidariser les organisations entre elles sur des sujets concernant l'ensemble du personnel. Cette pratique ne peut rendre service qu'au patron.

Si toutes les organisations se sont félicitées de l'unité syndicale sur le sujet du temps de travail, il faut bien dire qu'en matière de

politique salariale il en est tout autrement ! Pour SUD, la revendication d'une augmentation générale uniforme d'un niveau suffisant était un point incontournable. Il nous semblait que compte tenu des déclarations des uns et des autres (talon de 50€ ou 60€ ou AG de 100€) un compromis pouvait être trouvé.

Prochain rendez-vous officiel : mercredi 14 décembre.

Nous rappellerons à la direction et à toutes les organisations syndicales notre volonté de voir appliquer nos principales revendications :

- une augmentation générale uniforme pour tous
- le passage au coefficient supérieur dès qu'il y a dépassement de 10%

**Syndicat des Travailliers de la Métallurgie de la Gironde
Solidaires, Unitaires et Démocratiques**

"S.U.D. Métaux 33"

Siège social : 8, Rue de la Course 33000 BORDEAUX

à Bordeaux, le 05 décembre 2005,

Monsieur Luciani
DRH Snecma Propulsion Solide
Le Haillan.

Objet : rencontre bilatérale du 07/12/05

Copies : CFDT-CGT-CGC-CFTC-FO

Monsieur le Directeur,

A la veille de l'ouverture des négociations sur la politique salariale 2006, vous avez souhaité échanger avec chaque organisation syndicale, afin de connaître les différentes positions.

Le 09 novembre 2005, nous avons eu un entretien qui a porté sur deux points ;

- 1- Sud demandait une politique salariale 2006 axée sur une augmentation uniforme pour tous les salariés de SPS. Même si le montant global est fixé au niveau du groupe, il appartient à chaque direction d'établissement de définir le mode de répartition. Sud considère que tous les salariés SPS doivent prétendre à un juste retour des efforts consentis.
- 2- A partir du moment où les négociations auront débutées, Sud ne pourra admettre des rencontres bilatérales avec la direction. Toutes négociations doivent être débattues en présence de l'ensemble des organisations syndicales, et ce, en un même lieu.

C'est pourquoi, Monsieur le Directeur, Sud Métaux 33 décline votre invitation du mercredi 07 décembre 2005 concernant la politique salariale.

Toutefois, nous tenons à préciser que Sud Métaux 33 tient à participer à cette négociation.

Dans l'attente d'une prochaine convocation sur le sujet,

Veillez agréer, Monsieur le Directeur des Ressources Humaines, nos salutations syndicales.

Pour le syndicat Sud Métaux 33 ;